



L'association s'est fixé comme objectif que la vérité soit établie et que la justice soit rendue. Elle entend faire valoir les droits de la famille de Sophie Toscan du Plantier et engager les autorités à relancer et faire aboutir l'enquête. Elle œuvrera pour que les législations nationales, ici française et irlandaise, puissent être harmonisées au niveau européen dans l'intérêt de la défense des victimes et de leurs proches.

Elle accueille toutes les personnes souhaitant faire avancer le dossier. Toutes les compétences, les idées, et les contributions sont les bienvenues pour la recherche de la vérité.

Nom : Prénom

Adresse :

Tel : (..) email :

Je souhaite adhérer à l' «Association pour la vérité sur l'assassinat de Sophie Toscan du Plantier née Bouniol», et verse pour ce faire à l'association ma cotisation annuelle de 30 € (trente euros)

Je souhaite soutenir l'association et devenir membre donateur en versant un don de :
.....€

Date :

Signature

Les chèques bancaires ou postaux sont à libeller à l'ordre de l'ASSOPH et à adresser, en même temps que ce bulletin d'adhésion ou de soutien, au siège de l'association :

ASSOPH, 4, rue de LANGEAC, 75015 PARIS.

Conformément à la loi Informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression aux données nominatives vous concernant. Ces données, conservées par l'Association, sont réservées à son usage exclusif.

ASSOPH, 4, rue de LANGEAC, 75015 PARIS

assoph0793@orange.fr

<http://www.assoph.org/assoph.org/Accueil.html>